



EXTRAIT N°68/2026 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2026

Date de la
convocation :
Le 08 juillet 2026

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 22
Procurations 8
Absents 3
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 22
Procurations 8
Absents 3
Excusés 0

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de juillet, le Conseil Municipal convoqué en session extraordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du maire, M. MONPLAISIR Yan.

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ROSELET Jean-Christophe,

Conseillers municipaux : Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane, Mme MARLIACY Danielle, M. ARETO Joseph, M ADELAIDE Michel, M. CIDOLIT Bertrand, M. MELINARD Quincy, Mme PARFAIT Maëllie, M. LARAIIE Ruddy, Mme Stéphanie BATIZA, Mme JEANNE-ROSE Laurence, M. GIBOYAU Jean-Claude, M. HERELLE Tedy, Mme XAVIER Oriane.

ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude, (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. NAPOLY Raymond (procuration à M ADELAIDE Michel), Mme MENCE Marielle, (procuration à Mme MARLIACY Danielle), Mme DUCADOS Anne-Caroline, (procuration à M. CACLIN Laurent), Mme CARDOU Josiane, (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. ADELE Lionel, (procuration à Mme DUBO Corinne), M. SAINT-HONORE Laurent(procuration à Mme JEANNE-ROSE Laurence), Mme LAMARTINIERE Nadine, (procuration à Mme JEANNE-ROSE Laurence),

ABSENTS NON-EXCUSES : M. THELESTE Johan, Mme COSTIER Luciane, M. PALIX Pierre

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), Mme Elona KRISTO (DST), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. Victor VALAYE (DIRFIN), Mme Audray LORDINOT (DSCVA)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-68-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-68-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

**AUTORISATION DE LANCEMENT D'UN MARCHÉ POUR L'ACQUISITION
D'ÉQUIPEMENTS EN VUE DE LA CRÉATION DE FABLABS
DANS LES ÉCOLES**

Le Maire expose :

Dans le cadre de sa politique de développement du numérique éducatif, la commune poursuit la création et l'équipement de Fablabs au sein des écoles, prioritairement destinés aux usages pédagogiques. À terme, ces espaces pourront également être ouverts aux associations et aux habitants dans un cadre encadré.

La participation communale a fait l'objet d'une délibération n°48/2025 du Conseil municipal en date du 16 Juin 2025.

Le projet est financé à hauteur de 50 % par le FEDER, 30 % par l'État et 20 % par la commune. La participation communale a été approuvée par délibération n°48/2025 du 16 juin 2026. La convention de financement avec l'État a été signée le 22 décembre 2025 et l'instruction FEDER par la CTM étant désormais finalisée, la commune peut engager le lancement du marché public.

Enjeux et objectifs

Le lancement de ce marché répond à plusieurs objectifs :

- Soutenir les projets pédagogiques et éducatifs,
- Doter les établissements scolaires d'un outil moderne et structurant,
- Favoriser l'apprentissage des technologies numériques,
- Permettre, à titre complémentaire, une ouverture encadrée au public et aux associations

Procédure de passation

La procédure envisagée est la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert au regard du montant de l'opération en application des articles L.2124-2, R.2124-1 à R.2124-2, et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

Allotissement

Il est proposé de lancer un marché ainsi alloti :

Lots	Désignation	Montant maximum estimé H.T.
Lot 1	Matériel informatique pédagogique	99 204 €
Lot 2	Mobilier sécurisé de rangement	23 000 €
Lot 3	Cybersécurité et filtrage web	29 000 €
Lot 4	Réseau et connectivité	10 000 €
Lot 5	Imprimantes 3D et équipements de fabrication numérique	13 000 €
Lot 6	Sublimation et presse à chaud	7 000 €

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-68-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

Lot 7	Machine à coudre et Brodeuse numérique	17 000 €
Lot 8	Robotique pédagogique et équipements électroniques IOT	9 000 €
Lot 9	Machine de découpe et gravure numérique	34 000 €
Lot 10	Licences antivirus	11 000 €

Le coût global de l'opération est estimé à 252 204 € H.T.. Chaque lot est mono-attributaire.

.....
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'AUTORISER le Maire à lancer le marché selon la procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition d'équipements en vue de la création de fablabs dans les écoles

D'AUTORISER le Maire à signer le marché ainsi que tous les autres actes y afférents

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 16 juillet 2026

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture



Le Maire
[Signature]
Yan MONPLAISIR

Accusé de réception en préfecture 972-219722246-20260716-68-2026-DE Date de télétransmission : 28/07/2026 Date de réception préfecture : 28/07/2026
--